



Madame, Monsieur,

INFORMATIONS IMPORTANTES

RESTAURANT SCOLAIRE

Tarif 2022

Changement de tarif au 21 février 2022

Repas réservés : 3,80€

Repas réservés **hors délai** : 5,50€

Lorsque les réservations sont bloquées, vous pouvez téléphoner au restaurant scolaire au plus tard la veille avant 10 h par téléphone, (le vendredi pour le lundi, le mardi pour le jeudi... et attention aux ponts et retour de vacances) pour demander des changements de réservations : annulations et réservations.



RAPPEL :

Article 7 : Cas de force majeure

Absence imprévue : Pour que le repas soit remboursé :



- ① **Prévenir avant 10h** la responsable par téléphone
- ② **ET adresser un mail par la messagerie du logiciel** en précisant le **motif d'absence**.

Le conseil d'administration se réserve le droit d'étudier les absences du jour en cas de débordement.

NB : En cas d'absence d'un enseignant ou une sortie scolaire, les repas sont annulés automatiquement pour les enfants absents. Il n'est pas nécessaire de contacter la responsable du restaurant scolaire.

En cas de grève des enseignants, les repas des classes concernées ne seront pas assurés ni facturés. Les enfants seront accueillis avec leur pique-nique.

En cas d'aléa majeur, (par exemple : canicule, neige...), entraînant un absentéisme massif et brutal, nous n'avons pas le temps matériel de nous adapter le premier jour et tous les repas réservés (et livrés !) seront facturés. Les jours suivants, si la perturbation persiste, la procédure habituelle pourra de nouveau être appliquée.

Présence imprévue, repas hors délai :

- ① avertir la responsable par téléphone, très rapidement avant 10h, le repas sera facturé 5.50€
- ② ces enfants seront acceptés et mangeront en fonction des disponibilités en place et en cuisine.

Merci de prendre connaissance du nouveau règlement intérieur dans son intégralité sur le site internet :

<https://lesvoyageurs-derval.com/restaurant-scolaire/reglement-interieur/>

Cordialement.
Pour le Bureau,
Thierry Chouquet, Président